

COMMUNE DE VEVEY
Plan d'affectation n° 55.62 C
"Avenue Reller"

Approuvé par la Municipalité de Vevey, le 22 JANVIER 2024

Le Syndic Le Secrétaire
du nom de la Municipalité le Secrétaire
Walter Lucchini Delgado-Halter

Soumis à l'enquête publique du 27.03.2021 au 09.05.2021
Soumis à l'enquête publique complémentaire du 21.06.2021 au 20.07.2023
Le Syndic Le Secrétaire
Walter Lucchini Delgado-Halter

Adopté par le Conseil communal de Vevey, le 16.03.2024
La Présidente La Secrétaire

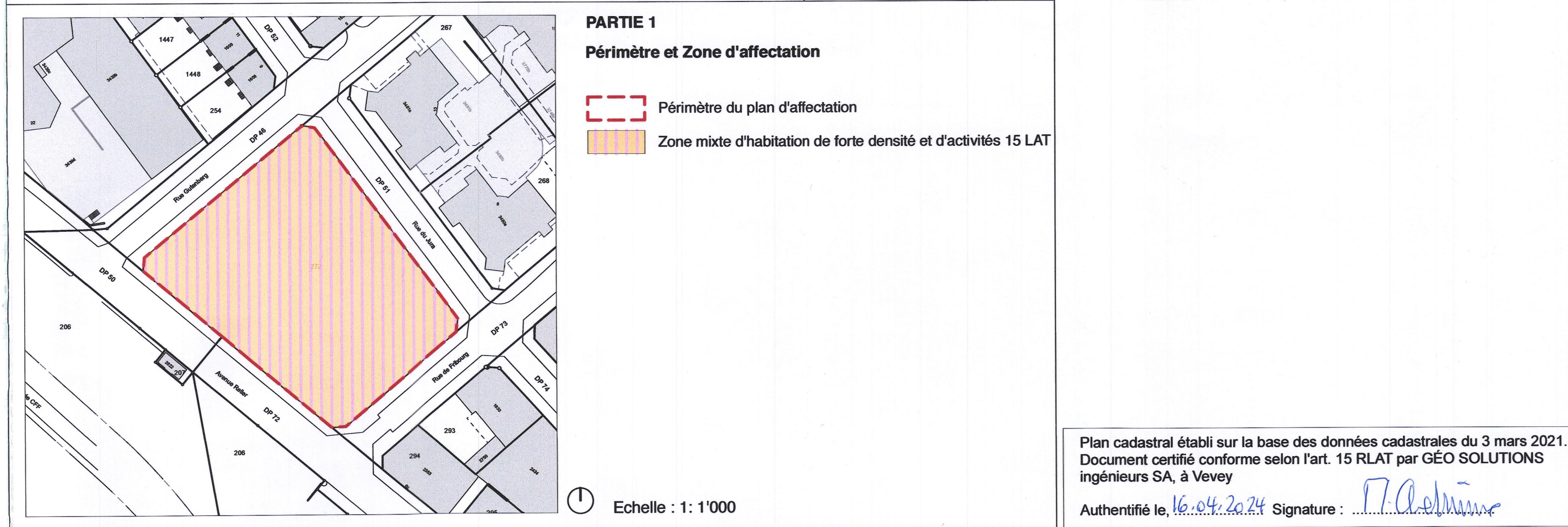
Approuvé par le Département compétent le 08 OCT. 2024
La Cheffe du département

Entré en vigueur le 08 OCT. 2024

Coordonnées cartographiques moyennes : 2.554.050 / 1.146.300

Parcelle N°	Propriétaire	STD	m2
272	Société des Produits Nestlé SA		3'448

31 mai 2023
EPLANDE AMÉNAGEMENT SA



PARTIE 2

Plan

— Limite des constructions maintenue selon Plan d'alignement de l'Avenue Reller du 4 mars 1932 et le Plan d'alignement du 13 février 1929

Périmètres superposés

- Périmètre d'implantation des constructions
- Aire de préconisation des activités en rez-de-chaussée
- Aire d'aménagement de cœur d'îlot

Informations complémentaires

- Sous-périmètre des constructions
- Profondeur du périmètre d'implantation des constructions
- Niveau indicatif de référence
- Accès véhicules
- Construction à démolir
- Arborisation supprimée
- Arborisation de remplacement
- Arborisation conservée

Coupes

- Limite des constructions maintenue
- Gabarit des constructions

Informations complémentaires

- Préconisation des activités en rez-de-chaussée
- Altitude maximale gabarit des constructions
- Niveau fini maximal des aménagements extérieurs
- Niveau indicatif de référence
- Gabarit des constructions en vue
- Terrain et bâtiment voisin
- Arborisation de remplacement

1: 500

